

DEMANDE DE CONGE

Selon l'article 2.3 du règlement de discipline du cercle scolaire régional Les Cerisiers, toutes les demandes de congé doivent être formulées par écrit et adressées à l'enseignant-e (jusqu'à une journée) ou à la direction adjointe concernée (plus d'une journée).

Classe : Titulaire(s) :

Nom et prénom de l'élève :

Adresse :

Date-s du congé :

Motif :

Date et signature-s du-des représentant-s légal-aux :

Demande de congé jusqu'à une journée :

Elle doit être remise à l'enseignant-e.

Demande de congé de plus d'une journée :

Au plus tard 10 jours avant le départ, elle doit être adressée à la direction adjointe concernée du cercle scolaire régional Les Cerisiers, rue Lancelot 1, 2023 Gorgier. Elle peut également être envoyée par la messagerie à nos collaboratrices administratives: Mme Stoppa, joelle.stoppa@rpn.ch (cycles 1 et 2), Mme Jan et Mme Waddell à l'adresse du CSRC csrcerisiers@rpn.ch (cycle 3).

Ce formulaire peut être rempli informatiquement.